

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

**MISE EN LIGNE LE 06-04-2023**

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 23.068**

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 29 mars 2023

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 29 mars 2023

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** :

Mme Nadine DAVID représentée par M. Patrick MARENGO  
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT  
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Jean-Michel DENIS  
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU  
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU  
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE  
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Thierry ROGISTER

**ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE** : Mme Marie-Pierre QUENTIN

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 32

M. Gérard FILOCHE a été élu secrétaire de séance.

**OBJET** : CENTRE ÉQUESTRE DE MAINE-GAUDIN – CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX OLYMPIQUES - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU FONDS ÉPERON (FONDS D'ENCOURAGEMENT AUX PROJETS ÉQUESTRES RÉGIONAUX OU NATIONAUX), DU CONSEIL RÉGIONAL ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**RAPPORTEUR** : M. JARROIR

**VOTE** : UNANIMITÉ

Royan est labellisé « Terre de Jeux Paris 2024 », le centre équestre de Maine-Gaudin a été validé Centre de Préparation aux Jeux.

Afin de postuler à l'accueil d'une équipe olympique dans les meilleures conditions, il est nécessaire que soient réalisés un certain nombre d'aménagements :

- Transformation d'une carrière, actuellement 60x20m, en une carrière 60x30m,
- Construction d'une nouvelle écurie abritant des box de dimension 4x4 capitonnés permettant l'accueil de 15 chevaux olympiques, respectant le cahier des charges de la fédération.

Ces travaux seront suivis d'une mise aux normes du réseau électrique.

À cette fin, il est proposé de solliciter une subvention auprès du Fonds Éperon, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de Charente-Maritime.

Le plan de financement de cette opération se décompose comme suit :

FINANCEMENTS SOLLICITES	MONTANT EN €	Justificatifs Disponibles (à joindre)
Auto-financement		<input type="checkbox"/>
<b>1 - Financements publics</b>		
Union Européenne		<input type="checkbox"/>
Etat		<input type="checkbox"/>
Région	151 500	<input type="checkbox"/>
Département	100 500	<input type="checkbox"/>
Commune	83 000	<input type="checkbox"/>
Autre		<input type="checkbox"/>
<b>2 - Financements privés</b>		
Participation du secteur privé (préciser)		<input type="checkbox"/>
<b>3 – Fonds Eperon</b>	<b>335 000</b>	
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES PREVISIONNELLES (1 + 2 + 3)</b>	<b>670 000</b>	

Dans cette perspective, il est proposé à l'assemblée délibérante de solliciter une aide financière au taux le plus élevé auprès du Fonds Éperon, du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour réaliser les travaux nécessaires, dans le respect du cahier des charges Centre de Préparation aux Jeux.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

**MISE EN LIGNE LE 06-04-2023**  
**DÉCIDE**

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230404-DCM23-068-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023

- d'approuver l'ensemble des travaux nécessaires pour la réhabilitation du centre équestre de Maine-Gaudin dans le respect du cahier des charges Centre de Préparation aux Jeux olympiques de 2024, estimés à 670.000 € HT, sous réserve d'obtention de l'autorisation d'urbanisme,
- de solliciter l'aide financière du « Fonds ÉPERON », de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de Charente-Maritime aux taux les plus élevés,
- de solliciter l'aide financière de tout autre organisme susceptible d'aider à la réalisation de l'opération,
- de s'engager à financer l'opération sur le budget 2023 dès lors que les subventions sollicitées auront été obtenues.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Gérard FILOCHE

**Fonds Éperon**



**MISE EN LIGNE LE 06-04-2023**

**DOSSIER**

**DE DEMANDE DE  
CONCOURS  
ANNÉE 2023**

(Cadre réservé au Secrétariat du Fonds)

Dossier reçu le \_\_\_\_\_

N° de Dossier N \_\_\_\_\_-2023  
R \_\_\_\_\_-2023.

Suite du dossier \_\_\_\_\_

**EQUIPEMENT**

NATIONALE  
REGIONALE  
(Rayer la mention inutile)

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Mise aux normes et cahier des charges - CPJ - CSI / CSO – stages fédéraux</b>
---------------------------	--

<b>Organisme porteur de projet</b>	<b>Mairie de Royan</b>
Numéro SIRET (14 chiffres)	211 703 061 00013
Assujettissement à la TVA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui (H.T.) <input type="checkbox"/> Non (T.T.C.) <input type="checkbox"/> Partiellement

Période prévisionnelle d'exécution	A partir du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2023
Coût total prévisionnel	<b>670.000 €</b>
Participation FEp sollicitée	<b>335.000 €</b>

Nom, prénom, qualité du <b>représentant légal</b> de l'organisme porteur de projet, coordonnées (adresse de correspondance, téléphone, courriel)	<b>MARENGO Patrick</b> Maire de Royan 80, avenue de Pontaillac 17200 Royan 05 46 39 56 56 p.marengo@mairie-royan.fr
Nom, prénom, de la <b>personne chargée du dossier</b> , coordonnées (adresse de correspondance, téléphone, courriel)	<b>THOMAS Hubert</b> Directeur Général des Services 80, avenue de Pontaillac 17200 Royan 05 46 39 56 56 h.thomas@mairie-royan.fr

<b>DECISION DU COMITE D'ENGAGEMENT DU FONDS EPERON</b> (Cadre réservé au Secrétariat du Fonds)				
Comité d'Engagement du _____	<input type="checkbox"/> Accord Montant _____ €	<input type="checkbox"/> Accord de principe	<input type="checkbox"/> Sursis à statuer	<input type="checkbox"/> Rejet

<b>Typologie :</b>
<b>Investissements :</b> <input type="checkbox"/> Infrastructure <input type="checkbox"/> Equipement
<b>Actions :</b> <input type="checkbox"/> Stratégie Collective <input type="checkbox"/> Connaissance <input type="checkbox"/> Evénement <input type="checkbox"/> International <input type="checkbox"/> Formation

# I – PRESENTATION DE L'ORGANISME PORTEUR DU PROJET

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230404-DCM23-068-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023

**MISE EN LIGNE LE 06-04-2023**

<p><b>Objet social et activités habituelles</b> (décrire en quelques lignes et joindre tout document de présentation que vous jugez utile de fournir)</p>	
<p><b>Moyens humains et matériels à la date de la demande</b> (préciser le nombre de salariés, bénévoles... et toutes informations pertinentes)</p>	
<p><b>Partenariat</b> (structures avec lesquelles vous travaillez, clientèle, réseau...)</p>	<p>Royan et Saint-Palais-sur-Mer, labélisées Terre de Jeux Paris 2024, mettent en place des actions en lien avec la labélisation.</p> <p>Partenariat entre la Maine Gaudin, la MSA et Karim Laghouag.</p>
<p><b>Exemples de réalisation</b></p>	<p>Du 1<sup>er</sup> au 5 mai 2023, le double champion olympique viendra s'entraîner dans le cadre de sa préparation aux Jeux avec 5 chevaux et participera à des formations théoriques et pratiques sur la préparation du cavalier et la sécurité au travail.</p> <p>Facebook live le 02/05 au cinéma de Saint-Palais-sur-Mer</p>

## SITUATION FINANCIERE DE L'ORGANISME PORTEUR DU PROJET

Années	Montant des Ressources	Part des subventions dans les ressources de l'organisme		Montant des Dépenses	Bénéfice	Déficit
		Montant	%			
N - 1						
N - 2						
N - 3						

L'organisme porteur de projet a-t-il déjà bénéficié du Fonds Eperon ?  Oui  Non

Si oui,

Années	Numéro du dossier Fonds EPERON	Montant accordé	Intitulé du projet
2015	N/R /2015	84 000 €	Centre Equestre Maine-Gaudin Requalification de la carrière principale

**MISE EN LIGNE LE 06-04-2023**

### Les objectifs du projet

#### **Royan est labélisé Terre de Jeux Paris 2024 et son centre équestre, le Maine Gaudin, a été validé CPJ.**

En ce sens, des travaux ont déjà été menés en 2022 et d'autres sont en cours pour améliorer les infrastructures :

- Le réseau électrique est remis aux normes
- Le manège est en cours de rénovation sur sa structure et toiture
- 3 ronds de longes supplémentaires ont été créés
- Abris poney dans le paddock d'entrée
- Création de paddocks à l'ombre, coté « cross » avec abris
- Fumière sur chaque zone de boxes concours
- Pose de 2 portails, respectivement à chaque entrée du centre

Afin de répondre au cahier des charges du Comité International Olympique et espérer accueillir un délégation olympique, le centre équestre doit effectuer obligatoirement des aménagements.

Le Maine Gaudin est inscrit pour le Saut dans le catalogue des CPJ. Néanmoins, certaines équipes nous ont interrogées sur la possibilité d'accueillir les 3 disciplines.

L'accueil d'une équipe olympique implique qu'une carrière soit privatisée lors de l'entraînement. De manière à préserver l'activité du club, il convient d'agrandir cette carrière, pour que la délégation et les cavaliers du club puissent s'entraîner correctement en parallèle.

Le RHC a développé les CSI, notamment les 3\* depuis 2021. Le Club souhaite réintégrer le circuit du Grand National et accueille dès cette année une épreuve de la Tournée des As.

Cette écurie permettra d'accueillir des chevaux de cavaliers désireux d'offrir confort et sécurité accrue.

Les travaux qui permettront prétendre à accueillir une délégation olympique, pourront ainsi améliorer l'accueil pour les épreuves CSO / CSI.

Ils permettront également de postuler à accueillir des stages fédéraux.

Les nouvelles installations permettront d'enclencher une nouvelle dynamique sportive sur le long terme.

La candidature en tant que CPJ émane d'un projet global de développement de la filière équestre royannaise.

En effet, depuis maintenant 2 ans, le territoire royannais œuvre au développement de la filière équestre à travers différents projets innovants, faisant de celle-ci un levier économique pour le secteur :

- L'implantation d'une clinique vétérinaire équine
- La création d'un campus spécialisé dans les métiers de la santé équine
- La création d'un pôle R&D centré sur le bien-être animal en partenariat avec l'école d'ostéopathie animale et le sellier Antarès à 30mn de Royan.

Ces 3 projets formeront, à terme, un pôle d'excellence en santé équine.

## Le contenu du projet

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230404-DCM23-068-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023

Pour donner suite à la décision du CIO, les aménagements prévus sont **MISE EN LIGNE LE 06-04-2023** les suivants :

- Destruction d'une écurie vétuste, ne répondant pas aux normes (toiture en éverite amiantée) et des boxes aveugles.



- Construction d'une écurie indépendante de 15 boxes 4 x 4, capitonnés (tapis au sol et aux murs), donnant sur l'extérieur avec 3 selleries, solarium. Cette écurie pourra héberger 15 chevaux olympiques répondant au cahier des charges.
- L'agrandissement de la carrière 60 x 20 en 60 x 30

Dans une 2<sup>ème</sup> phase, des travaux seront réalisés, après juillet 2024, qui seront autofinancés par les revenus de la production électrique :

- Couverture de la future carrière 60 x 30 avec installation de panneaux photovoltaïques.
- Construction d'un bâtiment avec couverture panneaux photovoltaïques en bordure de la piste d'honneur. Ce dernier a pour fonction :
  - ✓ Estrade public
  - ✓ Zone de stands équestres
  - ✓ Futur lieu de restauration avec traiteur « VIP » sur une partie

Pour découvrir le Royan Horse Club, cliquez [ici](#).

## Les ressources humaines affectées au projet (à détailler)

Mairie de Royan, propriétaire du centre équestre :

- Patrick MARENGO – Maire de Royan
- Hubert THOMAS - DGS

Mairie de Saint-Palais-sur-Mer :

- Nathalie BIARDEAU – Cheffe de service Urbanisme

Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique :

- Elie de FOUCAULD, Directeur Général
- Valérie CLAUDE, Responsable de la filière équestre
- Marie Raulier, filière équestre

Royan Horse Club : Jacques COUDERC, gérant du centre équestre

## Le(s) public(s) cible(s)

Tout cavalier, dont les adhérents du Royan Horse Club, ainsi que les compétiteurs participant aux

- CSI 7 semaines / an
- CSO 6 semaines / an
- 6 semaines Club (poney et cheval) /an

Soit 71 jours de compétition / an  
Les cavaliers des centres aux alentours pour des Warm up, des stages  
Les futurs stagiaires lors de stages fédéraux  
Une équipe olympique

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230404-DCM23-068-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023

**MISE EN LIGNE LE 06-04-2023**

### **Combien de personnes en seront bénéficiaires ?**

En se basant sur une fréquentation basse pour chaque semaine de compétition, plus de 7000 compétiteurs en bénéficieront.  
15 cavaliers olympiques pendant 1 mois

### **Localisation du projet**

Adresse : 5 Av. de la Palmyre, 17420 Saint-Palais-sur-Mer

Lien Google Maps :

<https://www.google.com/maps/place/Centre+Equestre+de+Royan/@45.6571421,-1.1126169,17z/data=!3m1!4b1!4m5!3m4!1s0x48017966a0fb5267:0x1fcb3ef9864c667d6!8m2!3d45.6571421!4d-1.1104282>

### **Calendrier prévisionnel des dépenses**

Date prévisionnelle de début de projet 06/2023 \_\_\_\_\_ (mois, année)

Date prévisionnelle de fin de projet 05/2024 \_\_\_\_\_ (mois, année)

Pour les projets qui s'étendent sur plusieurs années (à titre indicatif) :

ANNEE	MONTANT
2023/2024	670.000 €

**Rappel : Le Fonds E.P.E.R.O.N. ne soutient pas les projets déjà engagés  
à la date d'examen de la demande**

### **Les indicateurs et méthodes d'évaluation prévus pour le projet**

### **Les retombées attendues**

Les aménagements effectués au Royan Horse Club serviront, dans un premier temps, à l'accueil d'une équipe olympique.

En Nouvelle-Aquitaine, seuls 3 centres équestres ont été sélectionnés CPJ, sur un total de 33 à l'échelle nationale, pour le saut d'obstacles.

Nous sommes régulièrement en contact avec la Fédération Française d'Equitation et nous avons bon espoir de recevoir prochainement une délégation olympique au vu de la situation géographique du centre et de la qualité des installations actuelles.

Bien que nous ayons candidaté pour le saut d'obstacles uniquement, nous avons l'ambition d'accueillir une équipe complète, comptant les 3 disciplines sur le même site.

Dans un second temps, le projet permettra également d'enclencher une nouvelle dynamique sportive.

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230404-DCM23-068-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023

**MISE EN LIGNE LE 06-04-2023**  
Grâce aux nouvelles installations, qui seront pérennes, nous souhaitons compléter le calendrier des compétitions du RHC, par exemple :

- Réintégrer le Grand National de la FFE,
- Accueillir une épreuve de la Tournée des As,
- Organiser des stages fédéraux.

La venue d'une délégation sera médiatisée. Les cavaliers olympiques, en échange d'un accueil privilégié, se consacreront à la rencontre des jeunes, cavaliers, scolaires ... Cela permettra la valorisation de l'équitation.

Les retombées économiques des compétitions dépassent déjà, et très largement, le cadre équestre, bénéficiant aux localités environnantes. En 2021, les 5 premières semaines de CSI de Royan, ont généré plus de 2M€ de retombées économiques directes sur le territoire (hébergement, restauration, activités, etc.).

Ces nouvelles structures seraient un nouveau souffle pour le Maine Gaudin.

Cette dynamique événementielle, par l'ajout de nouvelles épreuves sur le calendrier, serait bénéfique non seulement pour le centre équestre, mais aussi pour le pays royannais et la promotion de l'équitation en Charente-Maritime/Nouvelle-Aquitaine, preuve que l'équestre peut être un levier de développement territorial.

#### **Indiquer en quoi le projet proposé présente un caractère INNOVANT :**

Le projet n'a pas la prétention d'être qualifié de novateur, néanmoins, il s'attèle à deux préoccupations sociétales grandissantes :

- **Le bien-être animal**  
La nouvelle écurie disposera de 15 boxes, 4 x 4. La dimension de ces boxes répondra aux futures normes françaises sur le bien-être équin, d'ores et déjà en vigueur en Allemagne et en Suisse. En outre, les boxes seront capitonnés au sol et aux murs pour le plus grand confort des chevaux.  
Les chevaux auront vue sur un sous-bois.  
L'écurie sera également équipée d'un solarium.
- **Le développement durable**  
Les nouvelles structures apparaissent comme étant l'opportunité de se saisir des nouvelles technologies axées sur la production d'énergie renouvelable.

#### **Indiquer en quoi le projet proposé présente un caractère STRUCTURANT :**

Le développement du centre équestre du Maine Gaudin fait partie intégrante du développement de la filière équestre, mené de manière accrue depuis 2021. Voir dossier de l'Office de Tourisme Communautaire de Royan.

Les enjeux émanant de l'accueil des Jeux Olympiques 2024 sont de taille, que ce soit pour les lieux des épreuves ou pour les CPJ.

Impulsé par notre volonté de participer aux JO, en tant que CPJ, ce projet est l'opportunité de faire découvrir notre territoire, notre culture et notre savoir-faire.

Les aménagements prévus au RHC sont des éléments clés dans le développement de notre pôle équestre, car la venue d'une délégation olympique servirait à faire reconnaître Royan comme une Terre de cheval.

Les conditions d'accueil de l'équipe sont primordiales, car il en va de leur préparation sportive. La satisfaction de ces cavaliers de haut niveau est notre objectif. Celle-ci pourra se répercuter sur la fréquentation future par les cavaliers de la délégation.  
La mairie de Royan porte le projet pour l'avenir de son club.  
La mairie de St Palais-sur-Mer, commune sur laquelle est situé le centre équestre, attache également une importance à l'amélioration des infrastructures et a permis l'instruction du PC.

Le Département, pour la 1<sup>ère</sup> fois, investira dans cet équipement, (15% du montant des travaux) du fait d'être le seul centre en Charente-Maritime à être CPJ.

La Direction des Infrastructures routières du Département réfléchit également à l'aménagement d'un rond-point à l'entrée du centre équestre pour améliorer la sécurité pour la sortie des camions.

Comme énoncé précédemment, les nouvelles installations seront pérennes et utiles au développement de nouveaux événements au RHC, dynamisant, de ce fait, notre pôle équestre et l'économie de notre territoire.

Le Royan Horse Club est un centre équestre financièrement autonome.

Ayant candidaté en Phase 3 pour le CPJ, nous sommes privés des subventions nécessaires à notre évolution, contrairement aux CPJ qui ont candidaté en Phase 1 et 2 qui ont pu bénéficier de l'enveloppe étatique de 21M€.

**Indiquer les modalités de gestion des infrastructures :**

Inchangée depuis 2015.

La gestion du centre équestre est assurée par la société Royan Horse Club, titulaire d'une AOT délivrée par la mairie de Royan.

**Indiquer le coût de gestion des infrastructures (joindre complément d'information) :**

**III – DEPENSES PREVISIONNELLES**

**Joindre impérativement l'attestation du service des impôts des entreprises, de la qualité d'assujetti ou non à la TVA**

**3-1 Dépenses faisant l'objet d'une facturation**

NATURE DES DEPENSES	MONTANT EN €	Devis joint (cocher la case)
Etudes préalables		<input type="checkbox"/>
Travaux	576 490	<input checked="" type="checkbox"/> oui
Matières premières		<input type="checkbox"/>
Frais techniques (AMO, MOe, SPS...)	17 500	<input type="checkbox"/>
Autres (solarium + tapis roulant)	10 420	En attente
Imprévus aléas	65 590	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>670 000</b>	

**MISE EN LIGNE LE 06-04-2023**

**3-2 Dépenses de la structure**

NATURE DES DEPENSES	MONTANT EN €
Coûts des personnels salariés du porteur impliqués dans l'action (à détailler en indiquant le temps consacré à cette action (nbre de jours / an))	
Transport	
Hébergement	
Repas	
<b>SOUS-TOTAL</b>	
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES</b>	
<b>(3-1 + 3-2)</b>	

**IV – RECETTES PREVISIONNELLES**

FINANCEMENTS SOLLICITES	MONTANT EN €	Justificatifs Disponibles (à joindre)
Auto-financement		<input type="checkbox"/>
<b>1 - Financements publics</b>		
Union Européenne		<input type="checkbox"/>
Etat		<input type="checkbox"/>
Région	151 500	<input type="checkbox"/>
Département	100 500	<input type="checkbox"/>
Commune	83 000	<input type="checkbox"/>
Autre		<input type="checkbox"/>
<b>2 - Financements privés</b>		
Participation du secteur privé (préciser)		<input type="checkbox"/>
<b>3 – Fonds Eperon</b>	<b>335 000</b>	
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES PREVISIONNELLES</b>		
<b>(1 + 2 + 3)</b>		<b>670 000</b>

Nom, prénom, qualité et **cachet du ou de la signataire**  
 (Représentant de l'organisme porteur de projet)  
 MARENGO Patrick – Maire de Royan

**V - CADRE RESERVE AU CONSEIL REGIONAL DES CHEVAUX (pour un projet de portée Régionale -cf liste-),**

**Avis motivé :**

Nom, prénom, qualité et cachet du ou de la signataire  
 (Représentant de l'organisme référent)